Image not found or type unknown

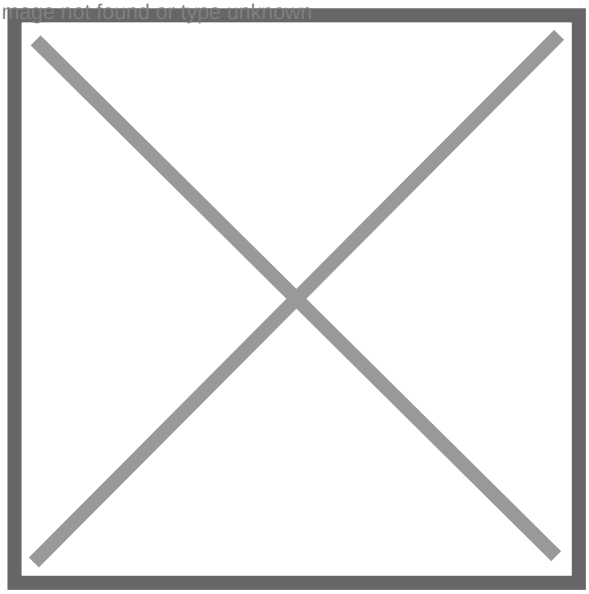

Avertissement reçu avant départ en cp

Par **Sahudi**, le **09/08/2011** à **12:18**

Bonjour,
J'ai reçu un avertissement par mon hierarchique. Hors sur les 4 points qui me sont repprochés, 2 sont erronés et non fondé.
Est-ce que je dois les contester ? comment ?
bien cordialement

Par **pat76**, le **09/08/2011** à **15:05**

Bonjour

Vous envoyez un courrier recommandé avec avis de réception à votre employeur dans lequel, vous lui indiquez contester deux points sur les quatre qui vous sont reprochés et vous ont valu l'avertissement.

Vous lui précisé que ces deux points vous paraîssent érronés et non-fondés, il que vous désireriez être entendu sur ce sujet.

Vous garderez une copie de votre lettre.

Par **Sahudi**, le **09/08/2011** à **18:31**

Merci pour cette réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés